TABLEAU OFFICIEL DES TEAMS VTT FFC 2010



	TEAM DN1 VTT	TEAM DN2 VTT*	TEAM DE MARQUE	TEAM UCI
EFFECTIF MAXIMUM	20 coureurs	20 coureurs	20 coureurs	20 coureurs
EFFECTIF MINIMUM	8 coureurs	6 coureurs	3 coureurs si XC 1 coureur si DH	3 coureurs si XC 1 coureur si DH
CATÉGORIE (minimum requis)	4 coureurs de 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} catégorie VTT (Hommes ou Dames) 1 féminine 2 coureurs âgés de 17 à 22 ans (juniors ou espoirs)	4 coureurs âgés de moins de 23 ans (Hommes ou Dames)	3 coureurs de 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} catégorie VTT (Hommes ou Dames) si XC 1 coureur de 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} catégorie VTT (Hommes ou Dames) si DH	3 coureurs de 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} catégorie VTT (Hommes ou Dames) si XC 1 coureur de 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} catégorie VTT (Hommes ou Dames) si DH
ÂGE MINIMUM DES COUREURS	15 ans : cadet 1	15 ans : cadet 1	15 ans : cadet 1	Effectif FFC - 15 ans : cadet 1 Effectif UCI - 17 ans : junior 1
TYPE DE LICENCE	1ère catégorie - 2ème catégorie - 3ème catégorie - Junior - Jeune (cadet uniquement)			
BUDGET	Transmission du bilan financier 2009 - Transmission du budget prévisionnel 2010 avec programme d'activité			
ENTRAÎNEUR	Licencié FFC Cadre Technique National titulaire d'un Brevet d'Etat (option VTT), BEESAC ou BF3 VTT - 1 cadre technique en sus au-delà de 10 coureurs (minimum BF3 VTT)			
MÉDECIN	Obligatoire et licencié à la Fédération Française de Cyclisme			
LICENCE DES COUREURS	Coureurs licenciés obligatoirement dans le club FFC correspondant	Coureurs licenciés obligatoirement dans le club FFC correspondant ou dans un club FFC du département (si structure créée à l'initiative du Comité Départemental) ou dans un club FFC de la région (si structure crée à l'initiative du Comité Régional)	Coureurs licenciés dans un club FFC ou dans une fédération affiliée à l'UCI	
NOM DU TEAM	Identique au nom du club FFC	ldentique au nom du club FFC si club unique Libre dans les autres cas	Libre	
COUREURS ETRANGERS	Sans limite de nombre			
STAGE	Programme de stage pour les coureurs			
ECOLE VTT	Avoir une école de vélo labellisée FFC		Sans objet	
ORGANISATION	Organiser au moins une compétition VTT, de préférence " <i>Trophée Régional des Jeunes Vététistes</i> " pour les DN2		Sans objet	
FORMATION	Validation d'une journée de formation continue pour l'encadrement		Sans objet	
COMMISSAIRE	Avoir au minimum un commissaire ayant la qualification VTT		Sans objet	
PORT DU MAILLOT	Port du maillot du club obligatoire	Port du maillot du club obligatoire (si structure de club) Port du maillot du team obligatoire (si autre structure)	Port du maillot du team obligatoire	
EMPLACEMENT ESPACE TEAMS	60 m² à occuper avec structure	50 m² à occuper avec structure	60 m² à occuper avec structure	100 m² à occuper avec structure
TROPHÉE DES TEAMS	Participation obligatoire aux épreuves du Trophée de France des Teams (au minimum deux Coupes de France)			
AFFILIATION FFC	Selon barème fédéral : 1 050,00 €	Selon barème fédéral : 610,00 €	Selon barème fédéral : 1 050,00 €	Selonbarème fédéral : 1 050,00 €
AFFILIATION UCI	Sans objet			Affiliation UCI obligatoire